



Bisphénol A : Madame Roselyne Bachelot est mal conseillée

Les déclarations de Madame Bachelot hier à l'Assemblée Nationale sur l'existence d'études fiables concluant à l'innocuité du BisPhénol A sont contraires aux données de la science. Il existe à ce jour 671 études répertoriées sur la base de données Medline qui, dans leur grande majorité, concluent que le BisPhénol A est impliqué dans des problèmes sanitaires majeurs tels que : cancer, atteinte de la reproduction, trouble du comportement, diabète et obésité.

Ces effets surviennent à des doses inférieures à la Dose Journalière Admissible recommandée par l'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Aliment (AFSSA) => Tableau ci-joint en annexe. Ces études montrent que c'est l'exposition maternelle qui est déterminante dans l'exposition du nouveau-né. Or, 93 % de la population humaine est imprégnée selon une étude récente américaine effectuée pour les Centers for Disease Control (CDC). C'est donc un problème de santé publique majeur et il est urgent de prendre des décisions d'interdiction du BPA dans les plastiques alimentaires.

L'étude la plus récente a été publiée dans la revue de référence américaine « Environmental Health Perspectives » par une équipe de l'INSERM U 895 de Nice dirigée par Patrick Fénichel. Elle montre que le BPA stimule la croissance des cellules cancéreuses testiculaires avec un effet maximum à la concentration très faible de 1 nanomolaire (1nM) et jusqu'à 1 picomolaire (1pM), soit un niveau similaire à celui mesuré dans les fluides biologiques chez l'homme.

« Nous avons communiqué tous ces éléments à la directrice de l'AFSSA, Madame Pascale Briand, et nous n'avons aucune réponse à ce jour. Nous demandons donc à être reçus par Madame Bachelot pour lui faire part des données scientifiques disponibles, mais aussi pour lui demander de saisir l'inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) sur le dysfonctionnement de l'AFSSA, qui dans ce dossier du BisPhénol A ne remplit pas sa mission de protection de la santé de nos concitoyens » déclare André Cicolella président du RES.

« Afin de soutenir notre action, nous renouvelons notre appel à tous les citoyens soucieux de leur santé et de celle de leurs enfants à signer très rapidement les cyberactions pour l'interdiction du BPA dans les plastiques alimentaires en France et dans les biberons en Europe. Les cyberactions pour convaincre le Ministère de la santé et les euro-députés français sont à signer en ligne sur le site du RES www.reseau-environnement-sante.fr » ajoute André Cicolella.